



Doc. 13665  
27 janvier 2015

## Le respect des obligations et engagements du Monténégro

### Amendement<sup>1</sup> n° 2

#### Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

A l'amendement 2, remplacer les mots « après le paragraphe 11.5 » par les mots suivants :

« après le paragraphe 13.2.3 ».

---

1. 2015 - Première partie de session

